Annexe 1 à la fiche d'opération standardisée TRA-EQ-114, définissant le contenu de la partie A de l'attestation sur l'honneur

A/ TRA-EQ-114 (v. A65.2) : Achat ou location longue durée de véhicules légers ou véhicules utilitaires légers électriques neufs ou réalisation d'une opération de rétrofit électrique sur des véhicules légers ou véhicules utilitaires légers, par des collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics ou par d'autres personnes morales.

*Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acception du devis ou de la commande ou du contrat de location) : ……/……../…….
*Date de la preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture ou du contrat de location) : ……/……../…….
Référence de la preuve de réalisation (ex. : facture ou contrat de location) : …….

*L'opération consiste en (cocher une seule case) :
□ l'achat d'un ou plusieurs véhicules légers ou véhicules utilitaires légers électriques neufs
□ la location d'un ou plusieurs véhicules légers ou véhicules utilitaires légers électriques neufs
□ le rétrofit électrique d'un ou plusieurs véhicules légers
□ le rétrofit électrique d'un ou plusieurs véhicules utilitaires légers

*Dans le cas d'une location, la durée de celle-ci est supérieure ou égale à vingt-quatre mois : □ OUI □ NON

*Je représente une entreprise ou une personne morale qui gère un parc de plus de 100 véhicules automobiles, ou j'appartiens à un groupe qui gère un parc de plus de 100 véhicules automobiles, dont le poids total autorisé en charge est inférieur ou égal à 3,5 tonnes (équivalent M1 ou N1) :
□ OUI □ NON

*Je représente une collectivité locale ou un groupement de collectivités locales ou un de leurs établissements publics, qui gère un parc de plus de 20 véhicules automobiles dont le poids total autorisé en charge est inférieur ou égal à 3,5 tonnes (équivalent M1 ou N1) : □ OUI □ NON

Dans le cas d'une déclaration par véhicule :
*N° d'immatriculation du véhicule acquis : ……

Dans le cas d'une déclaration groupée :
*Récapitulatif des véhicules achetés ou loués ou issus d'une opération de rétrofit électrique :

Catégorie du véhicule	**Nombre de véhicules**	
Véhicule léger neuf		
Véhicule utilitaire léger neuf		
Opération de rétrofit véhicule léger		
Opération de rétrofit véhicule utilitaire léger		
**Pour une personne morale gérant un parc total ou filiale d'un groupe gérant un parc total supérieur à 100 véhicules automobiles*		
	Pour les années 2025 et 2026	A compter de 2027
Véhicule léger neuf		

Véhicule utilitaire léger neuf		
Opération de rétrofit véhicule léger		
Opération de rétrofit véhicule utilitaire léger		
***Pour une collectivité locale gérant un parc supérieur à 20 véhicules automobiles*		
Véhicule léger neuf		
Véhicule utilitaire léger neuf		
Opération de rétrofit véhicule léger		
Opération de rétrofit véhicule utilitaire léger		

*Désigne les entreprises et autres personnes morales gérant un parc de plus de 100 véhicules automobiles, ou les filiales d'un groupe gérant un parc de plus de 100 véhicules automobiles, dont le poids total autorisé en charge est inférieur ou égal à 3,5 tonnes (équivalent M1 ou N1).
**Désigne les collectivités territoriales, leurs groupements, et leurs établissements publics gérant un parc de plus de 20 véhicules automobiles dont le poids total autorisé en charge est inférieur ou égal à 3,5 tonnes (équivalent M1 ou N1).